

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain



PRIX DE L'ABONNEMENT (<i>payable d'avance</i>).	
Pour la Colonie	
Un an..... 12 fr. 00. — Six mois.... 7 fr. 00	
Union Postale	
Un an..... 15 fr. 00. — Six mois.... 8 fr. 00	

J.-B. GIRARDIN
Directeur-Gérant
Rue du Barachois



PRIX DES ANNONCES.

une à six lignes.....	3 fr. 00
Chaque ligne au-dessus.....	0 fr. 40

Le Scrutin du 27 Décembre.

Quelle physionomie et quelle portée faut-il attribuer au scrutin du 27 décembre ?

Pour s'en rendre un compte exact, il eut suffi à un observateur impartial de se trouver à proximité de la foule qui encombrat les abords de la mairie pendant et après le dépouillement du scrutin.

Malgré la surexcitation factice qui avait tenu la ville en éveil pendant les derniers jours de la période électorale, cette foule semblait morne et silencieuse. En effet la joie seule ne peut être de commande et fictive, on ne rit pas, on ne se réjouit pas, quand au fond de son cœur on sent au contraire que l'on a sujet d'être triste et d'être dans la consternation.

Voilà quel était l'aspect de cette foule à la proclamation du scrutin, parce qu'elle était déçue dans son espoir de se soustraire au joug qui pesait sur elle de tout son poids.

Pas un cri de joie n'était poussé, il a fallu que les vainqueurs, confus et surpris de leur victoire, puissent se grouper pour oser peu nombreux manifester après avoir absorbé force libations, non en l'honneur de l'élu mais à s frais.

Cette consternation de la foule et le manque d'expansion de sa joie étaient tout ce qu'il y a de plus naturel, car il faut admettre que la plupart des électeurs de M. Louis Légasse étaient des électeurs de commande, sans convictions et désintéressés en quelque sorte des suites que pouvaient avoir leurs votes.

On les avait fait voter pour M. Louis Légasse parce que, à un titre quelconque, ils faisaient partie des opérations Légasse.

Les électeurs trop nombreux de cette catégorie n'avaient même pas sacrifié l'intérêt général au leur, parce qu'ils en sont profondément insouciants, aujourd'hui pour Légasse demain pour un autre. Mais quoique cela, machinalement ils avaient obéi à la consigne et à la poussée des patrons, des commis, des employés de toutes sortes, qui leur disaient, avec des arguments pleins d'at-

trait pour eux: il faut voter pour Louis Légasse.

De tels électeurs, au lendemain de la bataille électorale, il faut le comprendre, devaient forcément se trouver consternés de voir que c'était la fin de la bombarde et de tous ses attraits: plus de cafés où c'était si commode de boire à l'œil avec la seule gratitude déboursable de passer de temps à autre un cri de vive Louis Légasse au nez de l'employé de service au contrôle.

Voilà ce qu'ont été pour un observateur l'aspect et la physionomie du scrutin du 27 décembre. Quant à ceux qui avaient réellement sacrifié l'intérêt général à leur petit ou grand intérêt particulier, ils étaient surpris de se trouver si nombreux, pour faire l'appoint de la victoire de celui qu'ils auraient désiré in petto voir choir afin de le trouver plus traitable à leur endroit.

Ceux qui ont voté contre M. Delmont par animosité ou par convictions sont si peu nombreux qu'on les compte plus facilement que les humiliations dont ils ont été l'objet de la part du maître, qui ne ménage pas leur amour-propre quand il se fait besoin de les ramener à la soumission de serviteurs dociles, trop honorés de cette marque d'amitié et de distinction.

Au nombre de ces derniers, combien peut-il s'en trouver qui ont lancé contre leur pseudo-bienfaiteur de ces imprécations de malédiction que ses pires ennemis ne voudraient même pas voir se réaliser ?

Voilà quel est le sentiment de cette consultation électorale: M. L. Légasse est l'élu incontesté, incontestable, avoué même des intérêts Légasse dans la colonie, y compris toute la ramifications des commandités et associés de toutes sortes qui gravitent autour de cette maison devenue colossale par l'écroulement de deux succursales dont le matériel est venu grossir son importance.

Avec cette influence néfaste pour les intérêts généraux du pays, il y a absorption forcée du Conseil Municipal, du Conseil de Fabrique et main basse sur l'administration qui, par pusillanimité, incapacité ou autre cause, courbe docilement l'échine sous la do-

mination du maître, qui se fait fort de mettre tout le monde au pas.

M. Delmont, dans l'exercice de sa profession d'avocat, a toujours combattu des empiétements aussi dangereux pour l'intérêt detous; aussi on peut et on doit le considérer comme le véritable élu de la population indépendante, de celle qui a le sentiment de ne vouloir être sous la pression de personne, situation de dépendance indigne d'hommes libres soucieux de l'avenir du pays.

Quoique trompé dans son attente par des machinations et des menées de toutes sortes, M. Delmont sera à Paris, avec l'aide de ses amis, le porte-parole de nos revendications légales. Il le fera avec d'autant plus de connaissance et de désintéressement qu'il sait, qu'il est convaincu, qu'il n'a pas dépendu de la population virile de secour complètement le joug qu'elle subit surtout par une coïncidence de circonstances malheureuses, dont on a abusé pour en tirer profit à brève échéance.

Allquis & Nemo.

Nos lecteurs ne sauraient s'en plaindre, le « Réveil » leur sert des faits inédits des plus intéressants. Quelle correspondance alléchante en effet que celle de notre ami Nemo.

Un qui doit la trouver mauvaise c'est notre sieur Jullien qui ne s'attendait certes pas que la guigne le poursuivrait à ce point qu'un sien ami d'autrefois prendrait sa bonne plume lui aussi pour nous faire des révélations inattendues, sur la biographie publique et même intime de notre Gouverneur. Au diable les gêneurs !

Quelle singularité d'apprendre que notre gouverneur a toujours été ce que nous le connaissons: un personnage à faire beaucoup de tapage et peu de besogne; s'intitulant déjà à cette époque être *quelqu'un*, quand il n'est et ne sera que l'ombre de *quelqu'un*.

Son ami Nemo est plus modeste puisqu'il s'intitule qu'il n'est personne; mais où il prouve qu'il est cependant *quelqu'un* c'est quand il flagelle d'une

main ferme l'ancien élève du frère Albanus.

Monsieur Personne et Monsieur Quelqu'un doivent être les deux antipodes; la suite de cette biographie palpitante d'intérêt nous l'apprendra sans doute.

Beaucoup de nos lecteurs et surtout de nos lectrices ont été intrigués de ces lignes de points suspensifs du sujet et nous ont fait le reproche de cacher peut-être le plus intéressant du roman.

A ces lecteurs pleins de curiosité, nous ferons remarquer que si nous étions les méchantes gens que l'on nous qualifie, nous n'aurions pas hésité à franchir le mur de la vie privée du sus-dit Jullien et à la donner en pâture aux quolibets des uns et des autres.

Notre tâche ne va pas jusque là, chacun arrange sa vie privée comme il l'entend, à la condition toutefois que lui-même ne la fasse pas entrer dans le domaine public.

M. Jullien nous saura gré tout au moins, quoiqu'il ne nous porte pas dans son cœur, de cette délicatesse de n'avoir pas voulu le mettre sur des épines, dont les roses se sont éfeuillées dans de lointains printemps.

Il n'y a cependant pas longtemps que faisant une démarche collective auprès de lui, il nous fermait sa porte de peur de se trouver face à face avec des hommes. Cela nous étonne d'un homme qui a le verbe si haut et si confondeur quand il est seul.

D'autres ont dit qu'il était tellement empêtré dans les ficelles, qu'il en était réduit à l'état d'un véritable ballon captif. Le mot est plaisant et spirituel, mais il dépeint bien la triste situation de ce gros Aliquis qui, voulant être quelqu'un et même quelque chose, ne sera ni l'un ni l'autre.

L'ÉGLISE

Quand reconstruira-t-on notre église ?

Tel est le cri général à St-Pierre et bien malin serait celui qui pourrait y répondre ?

Et pourtant, si ceux qui en ont la mission, s'étaient donné la peine de le vouloir, l'église serait, si non reconstruite, au moins en voie de reconstruction.

C'est à dessein que nous disons « reconstruire » et non « construire ».

Reconstruire?... c'est bâtir une Eglise semblable à l'ancienne, en bois, sur le même emplacement, ou à peu près, et, aux dimensions près, sur le même modèle. C'est ce que demande la très grande majorité des habitants.

Construire?.... c'est faire du nouveau et, en copiant la cathédrale de Reims avec son magnifique portail, ses tours, tourelles et statues, édifier un bâtiment en pierre ou ciment armé, de dimensions telles que les 22,000 personnes qui, depuis tantôt un an, sont privées d'offices religieux, puissent y tenir à l'aise. C'est-ce que veut le curé qui, à lui seul, forme la majorité.

Dans le premier cas, la dépense est certainement moindre de 150,000 francs. Dans le deuxième, c'est aller près du million.

Ne riez pas lecteurs, quand nous parlons du million.

L'architecte que s'est laissé imposer le

Conseil municipal n'a-t-il pas écrit « que, pour construire à Saint-Pierre, il fallait y transporter de France tous les matériaux, même le sable, y amener un grand nombre d'ouvriers, les rapatrier à l'automne, pour les ramener de nouveau le printemps suivant; que la dépense s'élèverait à plusieurs centaines de mille francs pour une construction en bois, mais qu'il valait mieux construire une Eglise en pierre ou en ciment armé, de proportions vastes, St-Pierre comptant 8 à 10,000 habitants l'hiver et 12,000 marins terre-neuviens qui viennent se joindre à eux pendant toute la saison des pêches pour assister aux offices religieux. »

(Voir lettre de Mgr. l'évêque de St-Pierre et Miquelon à M. le Cardinal-archevêque de Lyon - Semaine religieuse du diocèse de Lyon du 4 juin 1903).

Si à ce qui précède on ajoute que le plan de l'architecte indique à l'édifice projeté des soubassements de 4 ou 5 mètres de hauteur, 2 tours avec flèches genre Sainte-Chapelle, un portail monumental etc... etc..., avouons que nous arriverons bien près du million.

En réalité que nous faut-il?

L'ancienne mesure environ 55 mètre sur 18. Donnons 60 mètres sur 25 à la nouvelle et elle sera suffisante et suffisante pour recevoir confortablement et à la fois ce que notre population de 5385 habitants (enfants, protestants Juifs compris) peut fournir de pratiquants.

Quant aux 12000 marins terre neuviens, ils sont nés dans l'imagination trop ferme de notre architecte. Les quelques Terre-Neuviens qui persistent à St-Pierre de temps à autre appartiennent généralement à la baie de Forillon et sont, pour la plupart, protestants.

En revanche, les navires métropolitains et locaux, armés à la grande pêche, et qui fréquentent notre port, sont montés pour tout au plus 6,000 marins français. Mais disons bien vite que ces braves gens, si bons catholiques qu'ils puissent être quand ils sont dans leurs familles, ne se soucient guère de la messe et des vêpres quand ils passent à St-Pierre. Ils n'en ont pas le temps.

LETTRE PASTORALE

Enfin Monseigneur Légasse a donné signe de vie à ses paroissiens sur ses faits et gestes. Dimanche dernier, juste celui qui a suivi les élections, un de ses vicaires a fait savoir que les fonds recueillis se montaient à 100,000 francs, qu'il en faudrait bien d'autres pour construire une Eglise en pierre ou en ciment armé, laquelle, pour être durable et à l'abri des incendies, devrait être éloignée des autres constructions.

Voilà ce que sont les idées personnelles de Monseigneur Légasse comptant pour peu ce que peuvent être celles de ses paroissiens.

Rendons d'abord hommage à l'habileté d'avoir temporisé de manière et façon à ne produire ce document qu'après la période électorale. Quoique tardif, nous le prenons pour ce qu'il vaut et nous nous étonnons respectueusement que Monseigneur Légasse ait tant tardé à rendre compte de son mandat.

Il ne faut pas se dissimuler en effet que notre supérieur ecclésiastique s'est fait donner mandat par le Conseil Municipal de récolter des fonds pour la reconstruction de notre église. La demande et l'acceptation de

ce mandat constituaient des obligations, tout au moins celle de pure déférence de porter à la connaissance des fidèles tous les mois quel était le résultat des démarches quinquagénaires faites en notre nom.

Tout le monde a appris que l'on avait fait beaucoup de publicité dans les journaux que l'on avait beaucoup parlé de nos malheurs et du zèle apostolique de Mgr. Légasse frappant à toutes les portes indistinctement.

Ce fait est le seul qui soit parvenu à notre connaissance, nous l'enregistrons avec plaisir laissant à l'auteur de tant de pérégrinations le charme de se dévouer sans compter si telles étaient ses intentions et ses préoccupations apostoliques.

Quant à nous la déception est d'un double effet: la première, de ce que la récolte soit d'un si modeste rendement après avoir tant dépensé en fatigues et en publicité; — la deuxième, de ce que, malgré cette insuffisance de ressources, Monseigneur Légasse conserve toujours l'idée de faire beau et grand sans avoir égard à nos faibles moyens.

L'incendie, il ne faut pas le perdre de vue, a pris naissance dans l'église même; elle eut été en pierre qu'elle n'en fut pas moins devenue la proie des flammes.

Construire grandiosement, c'est de lourdes charges pour le présent et pour l'avenir: pour le présent, il faudra une grosse somme pour faire face à des dépenses de grands travaux; il faudra se la procurer et la garantir à l'aide d'impôts, puisque l'on ne peut sérieusement compter sur les promesses d'hommes politiques qui disparaissent d'un jour à l'autre.

Pour l'avenir, c'est créer des charges à la population future au dessus de ses forces, par le paiement d'annuités et de frais d'entretien du bâtiment, qui seront d'autant plus lourds à supporter que la construction aura été dispenseuse.

Cette charge pèsera encore sur nos descendants, qu'il y aura longtemps que Monseigneur Légasse aura dit adieu à St-Pierre et qu'il n'y pensera même plus; car son intention n'est pas, on le sait, de s'éterniser parmi nous.

Envisageant freidement la question à ce seul point de vue, on ne peut méconnaître les désiderata de toute une population pour donner satisfaction aux idées d'un seul, qui n'est que passagèrement des nôtres.

BAL RATE.

Mercredi matin, l'imprimerie du gouvernement faisait opérer la distribution en ville d'un supplément du journal officiel.

Par ces temps agités, tout le monde supposait qu'un événement grave s'était passé ou allait se passer.

Grande a été notre surprise de constater que toute cette impression avait été ordonnée pour décommander le bal qui devait avoir lieu à l'hôtel du gouvernement, ce jour-là six janvier.

Le motif de ce contre-temps gouvernemental est une véritable trouvaille qui fait honneur à l'esprit toujours en éveil de notre gouverneur que l'on ne prend jamais au dépourvu: c'était la rigueur de la saison.

Jusqu'ici les amateurs de la danse avaient toujours pensé que le froid était au contraire une invite à danser et à faire danser.

M. Jullien n'est jamais de l'avis de tout le monde et tout étant contraire en ce moment à ses moindres velléités, la température s'est également mise de la partie. De telle sorte que l'avis de M. Jullien n'était pas encore sorti de ses presses que la froi-



dure s'abaissait au point de se croire à une belle journée de printemps offrant pour parure un tapis neigeux sous les pas de nos élégantes.

Même parmi les dames, M. Jullien va finir par accentuer sa réputation de farceur émérite.

Si Nemo apprend la chose, il est capable de s'en attribuer la cause ou de découvrir qu'il y a eu quelque anguille sous roche occasionnant cette méchante humeur à faire grise mine aux invités.

C'est dommage, car on aurait peut-être revu des offres de dix dollars se produire pour se faire dispenser par un remplaçant de l'honneur d'être dansant à l'hôtel du gouvernement.

A Monsieur le Directeur Gérant.

St-Pierre, le 5 Janvier 1904.

Permettez-moi d'attendre de votre obligeance et de votre impartialité, l'insertion, dans le prochain numéro du « Réveil » des quelques lignes qui suivent. Aussi bien n'est-ce pas précisément à vous qu'elles s'adressent, étant la réponse à quelques appréciations et affirmations publiées -- uniquement sous votre couvert légal, et en dehors, pour vous, de toute responsabilité morale personnelle. — dans le « Réveil Saint-Pierrais » du 2 janvier courant.

J'ignore qui elles atteindront, et peu m'importe, ayant uniquement le soin de rétablir la vérité au nom et en faveur du clergé de St-Pierre, et cela, d'une manière absolument nette, sans humeur comme sans le moindre embarras.

Tout d'abord, nous ne relèverons pas certaines expressions telles que « l'alliance du cabaret et de l'Eglise », « leur Monseigneur in partibus », expressions d'un goût douieux, il est permis de le constater, et au moins, inattendues sur des lèvres ou sous des plumes qui font si grand état de la courtoisie.

Simplement, nous déclarons que notre attitude, durant la période électorale, a été, au vu et au su de tous ceux qui nous ont approchés, ce qu'elle devait être, *d'une correction absolue*: Nous nous sommes cantonnés dans nos attributions, et nous sommes abstenus, en la matière, de toute intervention publique ou occulte: nous devant à tous, ici, et aussi, comptant des amis dans l'un et l'autre parti, nous tenions à rester sur la lisière des deux partis, et, sans nous vanter, nous nous flattions de l'avoir fait.

Il est vrai qu'on s'abstient, en ce qui nous concerne du moins, de toute accusation directe ou nette: mais ces insinuations, pour être vagues et enveloppées, pourraient se préciser dans certains esprits, et créer des malentendus dont nous ne voulons pas. On parle d'une affiche, comme un moyen de la dernière heure destiné à surexciter le sentiment religieux: Prétend-on nous l'attribuer? Si non nous nous bornons à nous étonner qu'il en soit fait mention dans un paragraphe manifestement dirigé contre nous.

Si oui, nous affirmons que nous n'avons pas conçue l'idée de cette affiche, que nous ne l'avons pas rédigée, que nous ne l'avons pas inspirée, enfin que nous n'en avons pas eu connaissance avant son apparition dans les rues.

L'on me fait enfin l'honneur, très grand assurément, d'invoquer mes lumières au sujet de certains cas de conscience: avec plaisir!

M. Légasse, qui est, en effet, un de mes amis, ne m'en voudra pas de déclarer ici que tous, prêtres et catholiques, avons profondément regretté qu'il crût devoir sacrifier ses convictions à certaines prétendues obligations sociales, et accepter ou offrir des duels. — Maintenant, comment concilier cela avec la religion? C'est très simple; cela ne se concilie pas, cela s'exclut. Et les rapports de ces actes avec la religion peuvent se traduire par cette formule concrète: « M. Légasse a commis une faute contre le 5^e commandement ». Après quoi, M. L. Légasse pourrait ajouter comme conclusion de cet examen de conscience public: « Que celui qui est sans péché me jette la première pierre! »

Cette courte explication suffit sans doute à écarter les très graves reproches à cette occasion adressés à la religion. Non! tout n'est pas farce et comédie!

— Et si Messieurs les « mécréants », puisque mécréants il y a, ne considéraient pas comme au dessous d'eux d'assister parfois à nos très modestes instructions, ils constateraient que, sans appeler le Christ, « le premier Républicain », ce qui pourrait nous faire incriminer de politique, nous nous en tenons à son enseignement justement qualifié de sublime, doctrine de fraternité pure, d'égalité absolue, et de liberté intégrale, car elle ne reconnaît d'entraves légitimes apportées à l'exercice de notre volonté, que celles imposées par le Vrai, le Beau et le Bien, c'est à dire par Dieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

A. FRAPART.
Docteur en Théologie.
Licencié en Droit Canon.

A Monsieur l'Abbé Frapart

Nous sommes heureux de nous trouver d'accord, quant au principe, avec M. l'abbé Frapart, qui se garde bien de trancher la difficulté relative à la différence d'attitude du provoquant et du provoqué, celui-ci ayant une toute autre attitude à l'état défensif que celle prise quand il prenait l'offensif vis à vis de M. Daygrand. Toute notre critique se borne là à ne point injurier et à ne point provoquer les gens sans au moins leur accorder de se défendre d'une manière ou d'une autre. Quant à jeter la pierre à qui que ce soit, nous nous en garderons bien, dans la crainte de les ensevelir sous des tas de pierres que l'on prendrait pour des tumulus.

D'autre part, M. l'abbé Frapart montre chatouilleux, peut-être inconscient, pointilleux, au sujet des insinuations du « Réveil » sur la coopération à certaine affiche; il est en effet regrettable qu'il n'ait pas eu l'occasion de déclarer plus tôt cette affiche du dimanche signée *un Chrétien*; car sans être de parti-pris, toutes les apparences lui sont contraires, comme tous les échos.

Ce placard, réservé pour être affiché un dimanche, est concu sous la forme d'un sermon plein d'oraison et d'une sorte d'anathème; il comporte une rédaction soignée tellement confessionnelle qu'il n'y a pas d'écrivains St-Pierrais susceptibles de trouver sous leur plume toute une série d'expressions et de tournures appropriées à ce cliché spécial.

Ainsi, un écrivain profane ne dira jamais: « lorsque le mal sera consommé à chacun de dire son *mea culpa* » — encore moins ce passage: « pour que nous puissions offrir le sacrifice de la messe ». Il aurait exprimé la même pensée dans un langage plus ordinaire: pour que l'on puisse dire la messe. Il y a dans cette rédaction un lapsus calamiteux qui ne peut échapper à tout le monde: employer la première personne plurielle « que nous puissions offrir », car tout le monde ne peut s'attribuer cette mission sacerdotale d'offrir le sacrifice de la messe.

Pour rester courtois quand même, admettons que ce soit une habile contrefaçon comme cette autre motion de faire crier aux marins: *Vive Monseigneur Légasse*.

La similitude et la consonance du nom auraient dû rappeler à une oreille exercée au plaint-chant que c'était le cri politique de la rue qui se répercuterait au cours d'une assemblée générale de marins, qui allaient être lancés encore fort à propos à faire une démarche de désaveu de deux de leurs collègues, que l'on blâmait pour faire faire un brin de cour gubernatoriale.

Par ailleurs M. l'abbé Frapart sans arriver à être incisif se borne à souligner nos critiques, et à émettre un doute au sujet de notre courtoisie.

A vrai dire, nous nous attendions à mieux de la part d'un logicien à toute épreuve qui aurait dû, dans une discussion serrée, essayer de détruire les faits au lieu de les nier simplement.

Quant à notre courtoisie, nous ne la croyons pas même en défaut, bien que l'on s'efforce en vain de donner à des mots une signification et une portée qu'ils n'ont pas quoique relatant la brutalité de faits qui se sont passés.

Nos lecteurs reconnaîtront, qu'au plus fort de la lutte nous avons conservé une attitude correcte dans notre ligne de conduite et que l'injure et les gros mots ne sont jamais sortis des colonnes du « Réveil » nous nous respectons trop pour manquer à qui que ce soit; que M. l'abbé se le tienne pour bien dit surtout à son endroit.

Le seul et unique reproche que M. l'abbé Frapart puisse nous faire, c'est

de ne pas être des adorateurs du veau d'or; et en cela il sait mieux que nous combien de profanation et de dégradation il y a à se prosterner devant la matière impure d'un bloc qui ne dit rien autre chose à ceux qui pensent que l'humanité a un but plus noble et plus digne de sa destinée.

NOUVEAUX EXPLOITS

Lundi, à une heure, une foule sympathique se pressait sur les quais pour dire au revoir à M. et à M^{me} Delmont.

En haut de l'échelle d'embarquement se tenait en personne M. Louis Légasse, qui s'était chargé lui-même d'assurer l'exécution de sa nouvelle consigne, de ne laisser embarquer personne autre que les passagers munis de leur ticket.

Certes c'était son droit strict de prendre cette mesure, comme de faire l'économie de la paye d'un gendarme.

Où nous critiquons fort M. L. Légasse c'est d'avoir eu la mesquinerie, lui qui veut être si grand, d'exhiler cette mesure policière à l'occasion du départ de son adversaire.

Il y a des gens que la victoire grandit, d'autres au contraire qu'elle rafetisse quand on découvre à quels petits moyens elle est due.

En la circonstance, le manquement le plus grave de M. Louis Légasse aux convenances et à la distinction a été de s'avilir à se faire l'exécuteur de sa propre consigne d'ostracisme.

Ordinairement les gentlemen se font à plaisir l'introducteur des dames, nous n'en avons jamais vu se commettre au rôle peu galant de les repousser: la plus belle moitié du genre humain a dû trouver bien laid cet échantillon du sexe fort se prévalant de son titre de propro pour repousser, pour injurier même des femmes dont l'âge et la situation sociale commandaient le respect, sans parler de leur honorabilité respective.

Malgré le calme digne que présentait la foule, on sentait à la figure blême de ce fonctionnaire nouveau genre, que ses provocations ne se borneraient pas à un simple manque d'éducation. La rage de M. Louis Légasse semblait croître au fur et à mesure qu'approchait le moment du départ de M. Delmont, de celui qui avait osé se poser comme son concurrent et qui osait partir sans faire cas de son papier timbré et des moyens malpropres qu'il employait pour le dénoncer à la sympathie de la justice qui ne se vend pas.

Tout cela était un cauchemar dont M. Légasse était hanté et sous son oppression il ne put s'empêcher d'éclater clamant à la foule respectueuse de sa consigne: «Je ne laisse pas monter des gens comme M. Greslé qui est un infame et un voleur». Cette incartade grossière et ordurière a été aussitôt couverte

par les huées de la foule, qui a prouvé sa sympathie à M. Greslé honoré lui aussi de la haine d'un Légasse. Cette sortie malotruée a été le signal d'accéder le partant aux cris de: Vive Delmont! Ce dernier très ému de cette manifestation de sympathie, dont M. Légasse se faisait l'organisateur, saluait la foule et, au dernier moment, en guise d'adieu, il s'est crié: «Vive la Liberté! A bas les Valets!» Cette dernière apostrophe bien sentie et vigoureuse s'adressait à quelques vox chatrées qui s'époumonnaient à vouloir vomir toute leur haine infecte, sans réussir autrement qu'à être grotesques dans leur piteuse attitude de pitres et de valets à la livrée du maître, qui se fait despote à ses heures de loisir.

A MONSEUR LOUIS LÉGASSE

Monsieur Louis Légasse est un très grossier individu, ce qui n'étonne personne, je suppose. Il sait peut-être conduire des graviers à coups de sabot, se montrer brutal et autoritaire avec ses commis ou ses commandités, mais il lui manque ce qu'on ne peut acheter, l'éducation. Il n'a pas de tact, est incapable de saisir les nuances; les sentiments ne valent pour lui que ce qu'ils peuvent rapporter en monnaie trébuchante; c'est un parvenu et un triste parvenu.

Un des plus beaux apanages du caractère français c'est le respect dû aux dames, la galanterie. Mais M. Louis Légasse est si peu français que ce mot ne dit rien ni à son esprit ni à son cœur: l'esprit n'est ouvert qu'aux opérations financières, le cœur est sec ou absent.

M. Delmont partait lundi et ses amis ont tenu à lui manifester toute leur sympathie jusqu'à sur le quai; des dames nombreuses accompagnaient Madame Delmont et se disposaient à la suivre un moment sur le «Pro Patria.» Mais M. Louis Légasse veillait. Debout près de l'échelle, il jetait des regards furibonds sur la foule qui se pressait auprès de Mr. et de M^{me} Delmont, et, quand celle-là voulut monter sur le pont du «Pro Patria.» M. Légasse s'y opposa brutalement, «Filez, disait-il aux dames qui escortaient Mr et M^{me} Delmont; je suis chez moi, je recois qui je veux.»

M. Légasse a peut-être le droit de refuser l'accès de son bateau aux non voyageurs, mais sa conduite envers des dames des plus honorables est inqualifiable, ou plutôt elle est digne d'un Louis Légasse, d'un grossier et sot personnage. C'est tout ce que je voulais dire.

J. HENRY, rue Mamyneau.

NECROLOGIE.

La mort aveugle et brutale vient d'enlever à sa famille, à ses amis et à la société un jeune homme plein d'avenir et déjà recommandable à bien des titres.

Fernand Bardou fils de l'honorable Bardou est mort à St-Pol-sur-mer. Les suites d'une appendicite il n'avait que 21 ans.

Il faudrait pour retracer la trop courte carrière de cet excellent jeune homme une plume plus autorisée que la mienne, un champ plus vaste que les étroites colonnes du journal, il faudrait plus qu'une nécrologie, il faudrait une étude complète des huit dernières années de sa vie.

Fernand Bardou Granvillais par sa mère fit ses études au séminaire de Mortain; études brillantes s'il en fut et que couronnèrent le diplôme de Bachelier.

A sa sortie de Mortain, Bardou se crut destiné à la vie ecclésiastique mais en jeune homme réfiechi et conscient de l'acte qu'il allait accomplir il résolut d'attendre quelques mois. Il vint alors à St-Pierre-Miquelon passer un été au milieu des siens. — Le dernier hélas! — et en travailleur infatigable, tout en partageant entre sa famille et les siens ses instants de repos, il prépare les mathématiques spéciales.

De retour à Granville auprès de sa bonne grand'mère maternelle il médita encore et enfin entra au grand séminaire de Coutance.

Son séjour y fut de courte durée — il a écrit à cette époque à sa pauvre mère des lettres superbes qui mériteraient d'être publiées. — reconnaissant ce qu'il faisait il eut le courage de ses convictions et retira la soutane.

Le prêtre et le médecin n'ont ils pas un peu le même but? . . .

Bardou commence donc ses études de médecine. Il avait trouvé son chemin, car dès la première année il fut un élève de choix aimé de ses professeurs de la faculté de Lille.

L'an dernier il accomplissait à Granville son service militaire, je me le rappelle encore portant martialement malgré sa petite taille l'uniforme de fantassin. Au régiment comme à la faculté il sut se faire aimer de ses chefs et de ses compagnons d'armes; et entre les heures de service, quand la théorie était apprise il se remettait à ses éhères études interrompues.

Il allait prendre cette année ses dernières inscriptions quand la mort est venue le surprendre sur la brèche. . . .

Je ne voudrais pas ici être indiscret, mais je sais et je crois pouvoir dire à sa louange que s'il avait accepté la place qu'il occupait au sanatorium de St-Pol-sur-mer c'était par reconnaissance envers ses parents et pour leur donner en plus de son affection, un témoignage touchant de sa gratitude pour les sacrifices qu'ils s'étaient imposés.

Et maintenant qu'il n'est plus il ne reste à ses parents désolés que le souvenir de ses bontés et de ses vertus. — Car à notre époque de scepticisme on oublie trop l'autre delà. —

Il vous reste, à vous Madame Bardou qui étiez la mère pieuse d'un enfant croyant, il vous reste la suprême consolation de le revoir dans un monde meilleur.

